


BESSIÈRES INFO

www.bessieres.fr  @bessieres31



03

Ma ville facile

06

Dans ma ville

08

Ma ville, mes élus

10

Sortir à Bessières

L'ÉDITO

Chères Bessiéraines, Chers Bessierains,

2023 sera l'année de la concrétisation. La concrétisation annoncée par le Département en fin d'année 2022, du lancement du marché pour la construction de la déviation de Bessières que nous attendons depuis si longtemps...

Cette concrétisation intervient grâce à l'implication de vos élus, mais aussi de citoyens qui nous ont permis de trouver les derniers terrains qui manquaient pour finaliser définitivement le projet...C'est maintenant chose faite. Les travaux pourront donc bientôt démarrer.

2023 verra aussi la concrétisation de la mise en travaux de la maison de santé et de la restauration scolaire, la mise en œuvre de bon nombre de projets primordiaux destinés à maîtriser le développement de notre ville. C'est aussi une année charnière pour les écoles de la commune, le lancement du projet de construction de la maternelle en bordure de la plaine de Balza qui verra également de nouveaux aménagements venir compléter ceux déjà en place. Une plaine où les citoyennes et citoyens de Bessières - et d'ailleurs - petits et grands, pourront venir passer du temps et échanger dans un cadre divertissant, ludique et propice à la détente qui deviendra assurément un lieu de rencontre incontournable. Bessières est chaleureuse. Elle l'est grâce à vous, grâce à ses entrepreneurs et commerçants impliqués dans la vie de leur ville, grâce aussi à ce tissu associatif qui nous offre une diversité d'événements tous plus riches et plus conviviaux les uns que les autres...

2023 sera une année remarquable aussi car nous fêterons les 230 ans de notre marché de plein vent, le marché le plus ancien d'Occitanie. D'ores et déjà, vous découvrez depuis quelques mois les commerçants à travers des vidéos sur les réseaux sociaux ; certains sont même devenus de véritables stars ! Bientôt, ce sera le tour des commerces et des associations que nous vous inviterons à découvrir ou redécouvrir à travers ces petits films. Et enfin, 2023 sera aussi le cinquantenaire de notre bien connue omelette géante. Un grand événement en perspective !!

Bessières encore une fois comme vous l'aimez, réfléchie et joviale : « les gens qui ne s'amuse pas ne sont pas des gens sérieux » comme le disait Alphonse Allais ...

À Bessières, nous faisons les deux...

Il ne me reste qu'à vous retrouver le samedi 14 janvier à 11h00 à la salle Ticky Holgado pour vous souhaiter de vive voix une excellente année 2023 pleine de richesse humaine et de bonheur.

Cédric MAUREL - Maire de Bessières



LE BLOC-NOTE

COLLECTE :

Ordures ménagères :

Tous les mardis pour les bacs individuels et collectifs et les vendredis pour les points de collecte collectifs uniquement.

Tri sélectif : les jeudis des semaines paires

Encombrants :

Auprès d'Emmaüs sur RDV au 05 63 31 51 41

Déchets verts : déchèterie de Villemur ouverte tous les jours sauf le jeudi

PHARMACIE DE GARDE :

24/24h - 7/7jrs - Infos sur www.3237.fr ou par téléphone au 3237



RETROUVEZ **TOUTE L'ACTUALITÉ** DE LA COMMUNE SUR :



www.bessieres.fr & sur l'application Bessières

Mentions légales :

Directeur de publication : Cédric Maurel

Chef de rédaction : Pierre Estripeau

Crédits photographiques : Mairie de Bessières

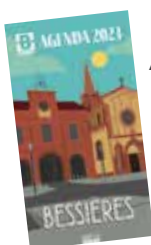
Conception : Mairie de Bessières

Tirage : 2 500 exemplaires - Papier recyclé

Impression : RCS 390 882 892 Toulouse

Distribution : Mairie de Bessières

Contact Mairie : 05 61 84 55 55 - mairie@bessieres.fr



AGENDA MUNICIPAL 2023

Agenda hebdomadaire, informations municipales, présentation des élus, organisation et contacts des services, vie associative, entreprises et commerces, etc..., l'agenda 2023 vous est offert par la ville. En format papier et numérique diffusé également sur le site internet, c'est l'outil pratique à avoir forcément sous la main !!

Le Carnet Rose

Bienvenue aux petits Bessériains nés de octobre à décembre :
 Joud le 12 octobre, Atem le 15 octobre, Camille le 21 octobre,
 Bastien et Léo le 21 octobre, Mya le 23 octobre, Eléa le 25 octobre et Marley le 31 octobre.
 Gabriel le 10 novembre, Emma le 9 novembre, Noëlya le 14 novembre, Edouard le 18 novembre
 et Emma le 22 novembre.



RÉPUBLIQUE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



C'est en présence de très nombreux invités que le maire de Bessières Cédric Maurel a rendu hommage aux combattants de la Grande Guerre lors de la cérémonie du 11 novembre. Devant un parterre d'anciens combattants mais aussi de nombreux jeunes, le maire a invité « à se souvenir de tous ceux qui ont sacrifié leur jeunesse », rappelant que « pour durer, la Paix doit être enseignée aux plus jeunes. » La députée Anne Stambach-Terrenoir, la maire de La Magdelaine-sur-Tarn Isabelle Gayraud, le conseiller régional Guillaume De Almeida Chaves, le maire de Bouloc Serge Terrance, porte-drapeaux, militaires, gendarmes, policiers, représentants d'associations, le conseil municipal des jeunes, enfants et habitants ont manifesté par leur présence l'hommage à rendre à toutes celles et ceux qui sont tombés pour la France lors de ces pages tragiques de notre histoire.

CADRE DE VIE

L'EPHAD LE PASTOUREL INAUGURÉ



Le directeur de l'OPH31, Thierry Besançon, Allia Pillon, la directrice de l'Ephad et Cédric Maurel, le maire de Bessières.

C'est le 30 septembre dernier qu'a été inauguré l'EHPAD Le Pastourel. 55 chambres qui ont fait l'objet de travaux d'extension et de réhabilitation au cours des 18 derniers mois afin de rénover entièrement l'établissement. Doté de salles de vie communes et de restauration, celui-ci présente également un salon de coiffure ainsi que des cabinets médicaux de qualité. Ce projet a pu voir le jour grâce à de nombreux acteurs ayant contribué à faire de ce lieu un petit village pour les résidents.

LA VILLE VIENT EN AIDE AUX VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Bessières et la Gendarmerie départementale de la Haute-Garonne viennent de signer une convention pour aider les victimes de violences conjugales. Celles-ci ne pouvant pas regagner leur domicile après avoir déposé plainte en raison des risques encourus pour leur sécurité, le CCAS leur met à disposition des moyens matériels et humains et prend en charge les nuits d'hôtel.

La gendarmerie quant à elle, assure l'accueil et la mise en sécurité des personnes et s'engage à assurer le transport des victimes jusqu'à l'hôtel qui assurera l'hébergement.

Pour bénéficier de ce dispositif, la personne doit :

- Être victime de violence conjugale ;
- Être dans une situation qui ne permet pas son maintien à domicile ;
- Être sans solution d'hébergement alternatif ;
- Être habitant(e) de Bessières (31660).



VIE LOCALE

230 ANS DU MARCHÉ DE BESSIÈRES

Cette année, le marché de plein vent de Bessières fêtera ses 230 ans. Créé pendant la Révolution Française, il s'agit du plus vieux marché de la région, qui existe depuis 1793. Dans la première moitié du XX^{ème} siècle c'était aussi, une fois par mois, l'un des plus gros marchés de volailles vivantes de la région ; dans les années 90, c'était tout simplement le plus important marché au gras en Haute-Garonne !

Il anime encore la commune tous les lundis matin avec sa soixantaine de commerçants. En mai, la ville célèbrera cet anniversaire avec un événement haut en couleurs (dont le programme sera bientôt révélé...). Pour l'heure, la mairie lance un appel aux Bessériains pour récupérer de vieilles photos du marché ! Si vous en avez dans vos armoires, merci de les transmettre au service communication de la mairie : communication@bessieres.fr



VIE LOCALE

CONCESSIONS CIMETIÈRE



La mairie a repris depuis 2016 neuf concessions abandonnées, provoquant pour certaines des problèmes de sécurité.

Si des Bessériains sont intéressés pour racheter des emplacements au cimetière du village, avenue de la gare, ils peuvent prendre contact avec le garde-champêtre.

Yannick Lagrange
 au 05 61 84 55 64
y.lagrange@bessieres.fr



CONTACTEZ
LE 17 OU LE 114



CULTURE

DES COURS D'OCCITAN À BESSIÈRES

Depuis le 3 janvier, l'association "Cultura viva !" propose en partenariat avec l'Institut d'Estudis Occitans un cours d'occitan pour adulte tous niveaux (dès 16 ans) tous les mardis soir de 18h à 19h.

Les cours se déroulent dans l'espace Efferv&sens 462 rue Cami pitchou.

Adhésion & renseignement : 06 34 45 41 97



RÉPUBLIQUE

CÉRÉMONIE DES JEUNES MAJEURS



Samedi 3 décembre 2022 à 10 heures, les jeunes majeurs de Bessières ont été mis à l'honneur à l'occasion d'une cérémonie à la salle des mariages.

Cette cérémonie de la citoyenneté est l'occasion pour les élus de rappeler les principes fondamentaux de la démocratie, les valeurs de la République, les droits et devoirs du citoyen ainsi que l'histoire du droit de vote.

Christel Rivière, Aïli Hamdani, Carole Laval, Alexia Sanchez, Véronique Andreu, Nathalie Herranz et Marie-Line Lalmi, leur ont remis l'ouvrage « Rabol, kit de survie de l'étudiant », ainsi qu'une pochette culture comprenant un abonnement d'un an à la médiathèque George Sand de Bessières, et deux entrées au cinéma municipal Ticky Holgado.



SCOLAIRES

DES COLLÉGIENS DIPLÔMÉS



157 élèves de 3^{ème} du collège Adrienne Bolland (promotion 2022) se sont vus remettre leur diplôme du brevet fin novembre. Accueillis par l'équipe de direction et les professeurs principaux de 3^{ème} qui les ont accompagnés l'an dernier, les lauréats (et les enseignants !) peuvent se féliciter du taux de réussite de 94.5%. ! 21% des élèves ont décroché la mention Très Bien et 25 % la mention Bien. Bravo à tous !



SCOLAIRES

UN PRIX LITTÉRAIRE POUR UN COLLÉGIEN DE BESSIÈRES



« Mars et le soleil », c'est la nouvelle d'un jeune Bessiérain qui a séduit les jurés du concours de nouvelles organisé chaque année par les Gourmets de lettres, une association placée sous l'égide de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. Marius Perrier, 14 ans, scolarisé au collège Adrienne Bolland, a raconté

en neuf pages l'histoire d'un réfugié de guerre qui, pour retrouver sa bien-aimée, doit faire la guerre malgré ses peurs et réticences. En quelques semaines, cet amateur de littérature et surtout de cinéma, par ailleurs membre de l'association de théâtre bessiéraise « l'apprenti musicien et comédien » a construit une histoire sur le thème imposé « Vas-y, fonce ! ». Son livre doit être bientôt publié. Marius compte poursuivre dans l'écriture et en faire même un jour son métier. Un nom à suivre...



ENTREPRISES - COMMERCES

DE NOUVELLES ENTREPRISES À BESSIÈRES



LES ATELIERS DE MARIE

Les ateliers de Marie proposent un service de retouches couture, mercerie, loisirs créatifs, et des créations accessoires bébé, enfant, femme, avec 20 créateurs locaux.

La boutique est située au 33 rue du Grand Pastellié.

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h

Facebook : Les Ateliers de Marie à Bessières

Tél : 06 79 58 25 67



CARREFOUR PROXI

C'est au 47 rue du Grand Pastellié que le Carrefour Proxi a ouvert ses portes.

Une superette de proximité ouverte tous les jours, même le week-end, du lundi au samedi de 7h à 22h et le dimanche de 8h à 22h. Un bar à salades et un service Mondial Relay.

Facebook : Carrefour Proxi A Bessieres



ENVIRONNEMENT

DÉPÔTS SAUVAGES : LA LUTTE INFERNALE



Les citoyens n'ont jamais autant été préoccupés par les problématiques environnementales, ni les collectivités autant mobilisées pour améliorer la gestion des déchets ! Pourtant, un constat s'impose : la quantité de dépôts sauvages ne cesse d'augmenter, empoisonnant la vie des services propreté des collectivités et des habitants !

Papiers, mégots, gravats, déchets de bricolage, encombrants sur le trottoir ou dans un bois, la liste est longue des déchets que l'on trouve en ville et en pleine campagne ! La notion de dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », recouvre de multiples infractions, dont les sanctions sont prévues par plusieurs codes (environnement, pénal, forestier...). Bessières n'échappe pas à la « règle » et nombreux sont les endroits dans la commune où les services techniques découvrent (trop) souvent des ordures laissées à l'abandon. Chemin de la rivière, esplanade Bellecourt, bords du Tarn, avenue de la gare, city stade, etc regorgent régulièrement de déchets en tous genres qui polluent non seulement l'environnement mais défigurent aussi le paysage. « Abandonner des déchets sur un terrain non autorisé est un acte d'incivisme illégal,

interdit depuis la loi de 1975 ! » rappelle Emmanuel Vergé, le directeur des services techniques de la ville. Pourtant, la ville s'est mobilisée autour de ce sujet depuis plusieurs années.

Rappelons qu'à Bessières, le tri sélectif a été mis en place, des composteurs individuels sont accessibles à petit prix auprès de la Communauté de communes de Val'Aigo (05 82 95 55 38), et les collectes d'encombrants sont également organisées par Emmaüs qui vient récupérer tous les encombrants, quel que soit leur état, sur réservation au 05 63 31 51 41

Des bacs enterrés ont été mis en place pour des secteurs particuliers auxquels ils sont affectés. Ainsi, les bacs enterrés rue Privat devant le lotissement de l'Oliveraie ont été créés spécifiquement pour lui.

Et si votre conteneur a été cassé, si votre famille s'est agrandie, ou si vous êtes un nouvel habitant, vous pouvez récupérer vos poubelles auprès des Services Techniques (Prendre rendez-vous au 05 61 84 56 14). Aucune raison donc de ne pas faire acte de civisme environnemental...! **Pour rappel, tout dépôt sauvage est passible de 135€ d'amende.**

OÙ ET QUAND DÉPOSER LES DÉCHETS À BESSIÈRES ?

Ordures ménagères : Tous les mardis pour les bacs individuels et collectifs et les vendredis pour les points de collecte collectifs uniquement.

Tri sélectif : les jeudis des semaines paires

Encombrants :

Auprès d'Emmaüs sur RDV au 05 63 31 51 41

Déchets verts : déchèterie de Villemur ouverte tous les jours sauf le jeudi

Déchet, vous avez dit déchet ?

Le fait de jeter un déchet dans un lieu où il ne devrait pas l'être est considéré comme un « dépôt sauvage », peu importe la nature ou le volume !

Il existe trois catégories de déchets :

- les dépôts en dehors de l'emplacement prévu à cet effet et donc non conformes aux règlements de collecte qui définissent là où les déchets doivent être déposés (dépôts de sacs en dehors des bacs, dépôts de verre à côté du point d'apport volontaire, bacs sortis en dehors des jours de collecte...);
- les dépôts sauvages, abandonnés là où ils ne devraient pas l'être (encombrants déposés au pied d'un point d'apport volontaire, dépôts de gravats sur un chemin...);
- les décharges illégales qui fonctionnent sans autorisation avec des apports réguliers et conséquents.

ENVIRONNEMENT

SECONDE VIE !

Traiter les déchets, c'est bien ! Les recycler...aussi ! La mairie récupère depuis plusieurs mois les affiches des panneaux d'information de la commune afin de les mettre à disposition des centres de loisirs des écoles ainsi que du PAAJ. (Point Accueil Animation Jeunesse). Ils sont utilisés dans le cadre d'ateliers créatifs pour les enfants et les ados ! Et puis, autre initiative, le recyclage des gourdes de compote qui a commencé aux écoles Louise Michel et L'estanque. Depuis décembre, parents et enfants peuvent déposer dans les points de collecte ces « gourdes » qui seront récupérées par Terracycle.





ÉNERGIE

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

La ville de Bessières gère plusieurs dizaines de bâtiments répartis sur le territoire communal. Ce sont des appartements, des immeubles, des bureaux comme la Mairie, des salles de classe ou encore des gymnases.

Même si aujourd'hui la commune n'est pas encore affectée par l'ensemble des hausses de tarifs de l'énergie grâce à des contrats qui bloquent les prix pendant plusieurs mois, « les élus sont sensibles à cette question, et ont mené une réflexion globale afin de réduire la consommation des bâtiments publics de la ville » explique Anthony Bloyet, adjoint à la transition énergétique, travaux et gestion du patrimoine.

À Bessières, les bâtiments les plus consommateurs d'énergie sont les écoles Louise Michel et L'Estanque, Effervescens ainsi que les espaces Armonia et Soleiha. Les deux derniers sont des espaces de plus de 1 000 m², ce qui en fait des infrastructures difficiles à chauffer. Aucun de ces locaux ne dispose actuellement d'un système de régulation.

LA TEMPÉRATURE DANS LES BÂTIMENTS

Dans le cadre du plan de réduction de la consommation d'énergie, les températures des bâtiments publics ont été revues.

Gymnase : 14°C

Salles de sports (danse, karaté...) : 16°C

Écoles et bureaux mairie, ateliers, etc. : 19°C

PLUSIEURS MESURES ONT DONC ÉTÉ PRISES OU LE SERONT DANS LES SEMAINES À VENIR



• **Mise en place d'un système de régulation au sein des écoles et gymnases.** Ce système, piloté par les Services techniques de la commune, permettra d'obtenir une meilleure gestion de la consommation.



• **Calorifuger les tuyaux de chauffage.** L'opération consiste à protéger l'ensemble des conduites de chauffage pour éviter la déperdition de chaleur. Plusieurs installations de la ville ont été concernées par cette opération : Médiathèque, écoles, gymnases...



• **Changement des têtes thermostatiques des radiateurs.** Ces nouvelles têtes permettront un réglage très précis des températures dans les bureaux, avec à la clé une réduction de la consommation.



• **Rénovations des toitures.** Les salles d'escalade et de billard font l'objet d'une rénovation de la toiture. Ces travaux apporteront une meilleure isolation qui permettra de consommer moins d'énergie.



• **Éclairage Led.** Armonia et Soleiha sont progressivement équipées de luminaires led. Cette technologie permet de réduire les consommations (jusqu'à 70% d'économie). Pour faire mieux, les salles seront équipées d'une extinction automatique qui - éteindra la lumière - dès lors qu'aucun mouvement ne sera détecté.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La mesure a été adoptée lors du conseil municipal du 12 décembre. « *Avant de penser économie économique, il faut d'abord penser économie d'énergie* » explique Anthony Bloyet, adjoint à la transition énergétique, travaux et gestion du patrimoine.

La ville compte 1200 points lumineux (lampadaires). Après une étude réalisée en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG), 33 coffrets ont été retenus pour mettre en place cette mesure, soit environ 400 points lumineux qui sont concernés par l'extinction partielle.

Plusieurs éléments sont entrés dans la réflexion. « Il fallait tenir compte de la circulation des véhicules et piétons » précise l' élu, les secteurs dans lesquels existe un système de vidéo protection ne pouvant être éteints. Enfin, d'un point de vue technique, seuls les éclairages équipés d'horloges astronomiques peuvent être concernés.

Dans les rues retenues, l'éclairage est donc désormais éteint de minuit à 5 heures du matin. Toutefois, lors de fêtes, ou d'événements particuliers, l'éclairage pourra rester allumé.

D'après les retours d'expériences des 49 communes du département qui ont opté pour cette mesure, aucune donnée n'indique que cela a des répercussions sur la sécurité des biens et des personnes.



Dans le futur, pour ce qui est du chauffage, créer un réseau de chaleur urbain avec la géothermie peut s'avérer pertinent.

RÉUNION DE SECTEURS

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022
SALLE TICKY HOLGADO (ESPACE SOLEIHA)



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

La réunion de secteurs du 18 novembre dernier inaugurerait une nouvelle formule avec une rencontre unique pour l'ensemble des six secteurs de Bessières.

Plus d'une soixantaine d'habitants s'est retrouvée salle Ticky Holgado pour interroger les élus et découvrir les projets à venir.

TOUR D'HORIZON DES THÈMES ABORDÉS LORS DE CETTE RENCONTRE.

DÉVIATION : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La déviation est au cœur des préoccupations et beaucoup s'interrogent sur les délais de réalisation d'un projet sur lequel le conseil municipal s'est prononcé en 2007 et le Conseil départemental de la Haute-Garonne en 2019.

Cédric Maurel a rappelé que la commune ne pouvait se lancer elle-même dans un tel chantier puisque ce dossier est du ressort du Conseil départemental de la Haute-Garonne. Ce dernier est sur le point de trouver un accord avec l'État dans le cadre de « la compensation d'espaces naturels ». La municipalité s'est montrée active en cherchant des terrains pouvant répondre aux exigences de la loi.

En parallèle, les dossiers de consultation des entreprises sont engagés, permettant un début de chantier estimé à ce jour à mi-2023. Le Président du Département s'est engagé pour une **ouverture de la déviation en 2025** avant l'ouverture du nouveau centre de tri.

INTERCOMMUNALITÉ

Le fait que le Maire ne soit plus vice-président de la Communauté de communes de Val'Aïgo, n'empêche pas les deux collectivités de collaborer. Il existe bon nombre de situations similaires en France. Bessières compte toujours six délégués qui participent à toutes les instances et portent la voix de la commune.

INCIVILITÉS ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La commune possède deux radars pédagogiques qui permettent de cibler les secteurs d'intervention à privilégier. La majorité des véhicules respectent les limitations de vitesse. Les récalcitrants sont repérés avec les informations enregistrées par les radars, et permettent ainsi à la Police municipale et/ou à la gendarmerie d'intervenir pour verbaliser.

Pour compléter ce dispositif, la vidéo protection sera déployée dans de nouveaux quartiers. L'analyse des images permet d'alerter la gendarmerie qui intervient.

Une étude est lancée pour sécuriser le chemin de Borde Naouto. Mais la longue distance de cette voie limite les possibilités. De plus, la ville n'est pas propriétaire de l'ensemble du foncier.

DÉPLACEMENT DOUX

Les élus souhaiteraient que les hameaux soient reliés au centre-ville par des voies de déplacement doux. L'obstacle budgétaire est conséquent. La voix verte fait partie d'un itinéraire européen auquel nous souhaitons joindre un réseau secondaire. La commune y travaille avec la Communauté de communes Val'Aïgo.

PROJETS COMMERCIAUX

Lidl : Le permis de construire a été déposé. Les travaux devraient débuter au printemps 2023 pour une ouverture en septembre.

Mc Donald : Le permis de construire du restaurant a été validé. Il n'y a pas encore de date d'arrivée.

Ancien Super U : La municipalité ne maîtrise pas le foncier qui est la propriété d'un particulier. S'ajoutent sur cette parcelle d'importants travaux de dépollution qui augmentent le coût d'acquisition. À ce jour, aucun des projets présentés ne convient aux particularités du territoire.

L'ANCIEN BESSIÉRAIN

L'achat de cette propriété jouxtant la Mairie, était une opportunité en vue de se constituer une réserve foncière. Il s'agissait d'abord de s'assurer que le rez-de-chaussée conserve sa vocation de restaurant.

Il n'y a pas de projet arrêté à ce jour. Mais, dans l'avenir, il sera nécessaire de disposer d'un local pouvant accueillir et conserver les archives municipales, mais aussi de disposer de salle de réunion ou de bureaux. On peut aussi imaginer l'installation de bureaux, tels qu'une étude notariale.



PORTRAIT D'ÉLU

ANTHONY BLOYET, L'ÉLU QUI RÉDUIT LA FACTURE



Dans le cadre du dernier remaniement municipal, Anthony Bloyet a été nommé 6^{ème} adjoint au Maire, en charge de la transition énergétique, travaux et gestion du patrimoine. Un premier engagement politique pour ce Bessierain de cœur qui compte, à 39 ans, mettre toutes ses compétences au service de la rénovation de l'éclairage public et la rénovation énergétique des bâtiments.

Originaire de Saint-Nazaire, Anthony Bloyet s'est installé à Bessières il y a maintenant huit ans, en y suivant sa femme originaire de la ville. Quelques années auparavant, en 2005, après avoir fait sport étude natation, il décrochait un diplôme en ingénierie mécanique. Son parcours professionnel l'amènera ensuite au technocentre Renault à Guyancourt, en tant qu'architecte designer jusqu'en 2009, date de la crise de l'automobile. Il rejoint alors Toulouse comme dessinateur industriel chez Hutchinson où il travaille sur la conception du cockpit de l'A350. Imaginatif et technicien à la fois, il aime passionnément « le côté créatif » de son métier.

De minuit à 5 heures du matin

Et ce côté créatif, Anthony Bloyet le met également, depuis maintenant deux ans, au service de sa ville de cœur, où ses deux enfants sont scolarisés. « **J'ai intégré l'équipe municipale en 2020 pour apporter un peu de sang neuf, des idées nouvelles, aux côtés de « nouvelles têtes », avec l'envie de m'investir pour ma commune.** » précise cet amateur de football qui fut Vice-champion de coupe de Bretagne en U18. Arbitre de foot et entraîneur, ce meneur d'hommes compte à présent « **donner de son temps et de son énergie** » à l'objectif fixé par le maire : rénover les éclairages et entretenir les bâtiments. « **Il s'agit par exemple de trouver des pistes pour réduire considérablement les consommations d'énergie de nos bâtiments, qui produisent des gaz à effet de serre responsables du changement climatique. Notre ambition ? Avoir une commune en autofinancement, et que cela serve bien sûr aux habitants...** »

Il existe aujourd'hui de nombreux leviers (réseau de chaleur avec incinérateur, centrale hydroélectrique, géothermie...) qui sont actuellement à l'étude. Parmi les projets en cours, éteindre une partie de l'éclairage de nuit qui pourrait réduire de moitié la consommation d'énergie (estimée à 50% de la facture d'énergie de l'éclairage public pour une année). Depuis courant décembre, 400 luminaires sur 31 compteurs sont ainsi coupés entre minuit et 5h00 du matin ; cette coupure est programmée sur les secteurs d'habitation équipés d'horloge astronomique. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue à la préservation de l'environnement par les économies d'énergie réalisées et la lutte contre les nuisances lumineuses qui engendrent un impact négatif sur la biodiversité.

Expérimentation

« **Cette expérimentation de six mois** », précise Anthony Bloyet, « permettra également de répondre à la demande d'effort collectif dans le cadre du plan de sobriété énergétique. Pendant cette période, nous lancerons une consultation pour faire un bilan et ainsi envisager la suite à donner. » Les économies financières réalisées seront affectées à la poursuite du programme de remplacement des luminaires actuels pour un passage à l'éclairage LED mais également à la mise en place d'horloges astronomiques sur tous les autres postes de commande afin de généraliser l'expérimentation.

Autre champ de bataille : la rénovation des bâtiments municipaux. Les impératifs de la transition environnementale et climatique exigent de la part des collectivités territoriales un effort inédit pour les travaux de rénovation énergétique des bâtiments dont elles ont la charge. Des études sont actuellement en cours à Bessières. Pour les habitants eux-mêmes, un projet d'aide financière, sur le même principe que « renov'Occitanie » est à l'étude au niveau de la ville, afin que Bessières puisse abonder des aides financières mobilisables pour la rénovation énergétique des logements individuels. Des projets complexes mais passionnants... À suivre !



Questionnaire de Proust DE ANTHONY BLOYET

Mon trait de personnalité le plus révélateur. **Exigeant**

Ma qualité préférée chez les autres. **La loyauté**

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis. **La sincérité**

Mon principal point fort. **La détermination**

Mon principal point faible. **Impatient**

Mon occupation préférée. **Cinéma, musique**

Le plat que je préfère. **Poulet - frites !!**

Le mot que je préfère. **Espace**

Mon auteur préféré. **Jules Verne**

Mes chanteurs préférés. **Sting, David BOWIE**

La réforme / l'évolution historique que j'admire le plus : **Le 1^{er} pas de l'homme sur la lune**

Ce que je déteste par-dessus tout. **Les portes qui claquent**

Les fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence. **Les fautes d'inattention**

Ma devise. **« Si c'est possible, c'est déjà fait, si c'est impossible je le ferai ! » Stéphane Houdet**

Mon état d'esprit actuel. **Confiant**



MAIRIE

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL : VOS ÉLUS

Le maire :

Cédric Maurel

Les adjoints :

Christel Rivière, 1^{ère} adjointe

Affaires générales et Vie locale.

Aïli Hamdani, 2^{ème} adjoint

Développement économique, entreprises, artisanat et numérique.

Carole Laval, 3^{ème} adjointe

Environnement et développement durable.

Vie associative

Frédéric Bonnafous, 4^{ème} adjoint

Action sociale, aînés et handicap.

Mylène Monceret, 5^{ème} adjointe

Aménagement du territoire et urbanisme.

Anthony Bloyet, 6^{ème} adjoint

Transition énergétique, travaux et gestion du patrimoine.

Alexia Sanchez, 7^{ème} adjointe

Enfance, Jeunesse, et Affaires scolaires.

Julien Colombies, 8^{ème} adjoint

Voiries, cadre de vie et mobilité

Les conseillers délégués :

Françoise Olive : Grands projets et urbanisme.

Michel Falconnet : Sécurité, tranquillité publique et relation défense.

Marie-Line Lalmi : Enfance et Conseil Municipal des Jeunes.

Pierre Estripeau : Communication et rayonnement de la ville.

Nathalie Herranz : Culture, cuisine centrale et

Comité des fêtes.

Les conseillers municipaux :

Alexandre Chataigner : Cuisine centrale.

Véronique Andreu : Cause animale.

Benjamin Huc : Associations.

Elisabeth Cordeiro : Nutrition, santé.

Gérard Cibray : Santé.

Marie-Hélène Perez : Action sociale.

Les conseillers de l'opposition :

Bernard Beringuier

Jérôme Brière

Sylvie Buygues

Ludovic Darengosse

Benoit Munoz

Emilie Pezet

Hélène Stavun a officiellement annoncé sa démission début décembre. C'est **M^{me} Souad ASMA** qui la remplace désormais.

LIBRE EXPRESSION

BESSIÈRES POUR TOUS ET POUR DEMAIN

Équipe constituée de cinq conseillers municipaux d'opposition, nous nous inscrivons dans la lignée des mandatures précédentes des équipes de Monsieur Jean-Luc RAYSEGUIER. À ce titre, nous ne pouvons que nous réjouir et afficher notre fierté pour le travail accompli : tant de beaux projets initiés avant 2020 se sont concrétisés pour notre commune: le parc photovoltaïque, l'agrandissement du CFA, la rénovation de l'EHPAD Le Pastourel, les courts couverts de tennis, les stades, l'éclairage public en LED (initié dès 2014!), etc. Que de belles réalisations ! L'espace d'expression ici étant réduit, nous continuerons de vous informer à travers notre journal d'informations bessièresaines. Nous souhaitons à chacun d'entre vous de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2023.

BESSIÈRES LA FORCE DU RENOUVEAU | Aucun commentaire ne nous a été fourni.



SPECTACLE

LE DUO DES NON À BESSIÈRES !



Jean-Jacques Cripia et Delphine Delacambra, alias Le Duo des Non, se produiront sur la scène du Ticky Holgado le vendredi 3 février à 20h30, avec leur dernier spectacle « Objectif Bourcagneux ». Jean-Jacques Cripia a bien voulu répondre à nos questions...

Bessières Info : Le Duo des Non aime à caricaturer (avec un brin de malice) les habitants des petits villages du Sud-Ouest avec leur accent et leur bonhomie si caractéristiques. Bourcagneux, ce village imaginaire, ça pourrait donc être ...Bessières ?

Jean-Jacques Cripia :

Je peux vous faire une confidence... Bourcagneux, c'est Bessières !!! J'ai tu la vérité jusqu'à aujourd'hui, mais là, puisque l'occasion m'est donnée, tout doit éclater au grand jour. La question est désormais : est-ce que ça va plaire à tout le monde, cette nouvelle filiation ?

J'aurais eu du mal à être un auteur de science-fiction et situer mes histoires sur Bételgeuse dans la constellation d'Orion m'aurait demandé trop d'efforts et des frais de déplacements... alors on fait chez nous !

BI : Vos personnages « légendaires » dans vos sketches, comme Mademoiselle Delphine, les cantonniers Pelay et Caparut, Christophe Moursebole le rugbyman, le maire Marcel Québire... Ils existent quelque part en Occitanie ?? Vous les avez rencontrés ? Que vous inspirent-ils ?

JJC :

D'abord de la tendresse. Ce sont des gens simples, drôles, souvent brinquebalés par les événements... Ils sont pris souvent de haut, surtout par le Parisien condescendant ... les Hauts de Seine n'arrivent pourtant pas à la cheville du duo sur scène. Chez nous, les coqs font lever le soleil, là-bas, ce sont les klaxons des ambulances...

BI : On connaît votre passion pour le monde rural, la culture du Sud-Ouest, que vous défendez ardemment. Vous percevez-vous comme un défenseur, voire un ambassadeur de la ruralité ?

JJC : On se met en scène, on habite le Sud-Ouest, il n'y a pas eu de sirènes assez séduisantes pour m'attirer ailleurs, la plupart sentant le poisson défraîchi. C'est vrai qu'il y a bien des choses à défendre, sans pourtant rien interdire. Plus pour les embrassades que pour les ambassades néanmoins.

L' Occitanie sur un drapeau ne provoque pas chez nous des montées d'adrénaline ; nous aimons la campagne, les clochers, les petits cimetières, les rivières pacifiques, les bourgs maladroits où le paysan cagneux mène son bœuf tristement dans le brouillard d'automne (vous savez maintenant d'où vient Bourcagneux), les stades de rugby aux lignes tracées avec du tue limaces, la musique amicale des apéritifs, les rires qui couvrent les conneries télévisuelles, les sourires qui désarment et avant tout, les gens gentils, doux et forts.



MÉDIATHÈQUE

NUIT DE LA LECTURE LE 21 JANVIER DE 19H À 20H30

Anne Letuffe sera l'invitée de la nuit de la lecture le samedi 21 janvier de 19h à 20h30 à la médiathèque George Sand. Auteure et illustratrice en littérature jeunesse, Anne Letuffe viendra présenter et lire quelques uns de ses ouvrages lors de la désormais traditionnelle « soirée pyjama » ! Si cette jeune auteure a développé un univers bien à elle, elle sait aussi le faire partager aux enfants, des plus jeunes aux plus âgés !

La médiathèque accueillera d'ailleurs son exposition « Le Tout petit jeu » du 16 janvier au 13 février 2023, histoire de profiter plus longtemps de son univers singulier, tout en douceur et en tendresse, pour le plus grand bonheur des tout-petits (et des plus grands aussi !!)

Rendez-vous (en pyjama !) le samedi 21 janvier à 19h à la médiathèque George Sand. Prendre un plaid et le doudou...

Places réservées - Sur inscription au 05 82 95 59 39 bibliotheque@bessieres.fr

C'EST NOUVEAU !!



La médiathèque George Sand vient de mettre en service cette boîte de retour pour tous les documents empruntés (sauf les vinyles et les jeux), histoire de faciliter la restitution des ouvrages !

À utiliser seulement quand la médiathèque est fermée !





CULTURE

**L'ATELIER THÉÂTRE ADULTE DE LA MJC DE MONTASTRUC JOUE
« ILS ÉTAIENT DIX »
LE 13 JANVIER AU TICKY HOLGADO**

C'est une œuvre d'Agatha Christie, adaptée de son célèbre roman « Dix petits nègres », renommé depuis peu « Ils étaient dix », que viennent présenter les comédiens amateurs de la MJC de Montastruc, entre meurtres et mystères...

L'un des plus célèbres romans d'Agatha Christie, « Ils étaient dix » est une œuvre à suspense, un huis clos où les crimes s'enchaînent. Des invités sont conviés par des hôtes mystérieux qu'ils ne rencontrent pas, et chacun va, peu à peu, apprendre qu'un des actes de son passé le lie aux autres convives. Angoisse, frisson et péripéties sont au rendez-vous... Mise en scène par Marine Roualdes, elle-même comédienne, cette pièce est adaptée à un public familial, à partir de dix ans.

Plein tarif : 6 euros - Tarif réduit : 3,5 euros.



CINÉMA : CLAP DE REPRISE !

C'était la fête du cinéma au Ticky Holgado le 25 novembre pour lancer officiellement sa nouvelle gestion, désormais confiée à l'association « 7^{ème} art pour tous » ! L'événement s'est déroulé en présence du maire Cédric Maurel et des élus de la ville, ainsi que de nombreuses personnalités : la conseillère départementale du Tarn Nadia Ould Amer, l'Adjoint au Maire de Saint-Sulpice Laurent Saadi, et le maire de Rabastens Nicolas Geraud. 20 bénévoles permettent à présent d'assurer 11 séances de cinéma par semaine à Bessières, y compris les jours fériés. Plein tarif : 6 euros. Paiement en liquide, par chèque, ciné-chèque et chèque cinéma universel. Séances le mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche. www.7eme-art-pour-tous.fr/

LE CALENDRIER

JANVIER

Mercredi 4 janvier - 10h :
Club lecture - Médiathèque

Mercredi 11 janvier - 10h30 :
BB lecteurs + café des familles
Médiathèque

Vendredi 13 janvier - 20h30 :
Théâtre « Ils étaient dix » d'Agatha
Christie - Ticky Holgado

Samedi 14 janvier - 11h :
Cérémonie des vœux du maire
Ticky Holgado

Samedi 14 janvier - 14h :
Atelier d'écriture - Médiathèque

Du 16 janvier au 13 février :
Exposition d'Anne Letuffe
« Le Tout petit jeu » - Médiathèque

Samedi 21 janvier - 19h à 20h15 :
Nuit de la lecture avec Anne Letuffe
Médiathèque : Soirée pyjama à 19h
Médiathèque : Vernissage de
l'exposition « le tout petit jeu » à
20h15

Samedi 28 janvier - 10h30 :
Éveil musical - Médiathèque

FÉVRIER

Mercredi 1 février - 10h :
Club lecture - Médiathèque

Vendredi 3 février - 20h30 :
Spectacle « Le duo des non »
Ticky Holgado

Samedi 4 février - 14h :
Atelier DIY - Médiathèque

Mercredi 8 février - 10h30 :
Bébés lecteurs + café des familles
Médiathèque

Samedi 11 février - 14h :
L'as-tu lu, mon p'tit loup ? -
Médiathèque

Samedi 18 février - 14h :
Atelier d'écriture - Médiathèque

Samedi 25 février - 14h :
Pause Café - Médiathèque

du 27 février au 31 mars
Exposition « À vous de voir »
d'Amélie et Jean-Pierre Castex
Médiathèque

MARS

Vendredi 3 mars - 18h :
Vernissage de l'exposition
« À vous de voir »
d'Amélie et Jean-Pierre Castex
Médiathèque

Vendredi 3 mars - 20h30 :
Un hommage à Nougaro par le Trio
Léo&Co - Ticky Holgado

Samedi 4 mars - 14h :
Café BD - Médiathèque

Mercredi 8 mars - 10h :
Club lecture - Médiathèque

Samedi 11 mars - 14h :
Atelier d'écriture - Médiathèque

Mercredi 15 mars - 10h30 :
BB lecteurs + café des familles
Médiathèque

Jusqu'au 31 mars
Exposition « À vous de voir »
d'Amélie et Jean-Pierre Castex
Médiathèque

SPECTACLE

" LE DUO DES NON "

SALLE TICKY HOLGADO - ESPACE SOLEIHA

TARIF ADULTE : 10€

TARIF ENFANT (-10 ANS) : 5€

VENDREDI

03

FÉVRIER
20H30



BESSIÈRES
CULTURE

Ville de
BESSIÈRES

Renseignements et réservations
Mairie de Bessières - 05 61 84 55 55

mairie@bessieres.fr

Licence entrepreneur du spectacle :
Cat.2N°1045697 | Cat.3N°1045698